

N/REF : 3/04/2024 11H53 C:263888 I:33807

ARCHER BERNARD

V/Email reçu le Mercredi 03/04/2024 a 11H53

**1 RUE DU PARC
38180 SEYSSINS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 1 RUE DU PARC 38180 SEYSSINS - ARCHER BERNARD 07 60 60 56 32

MOTIF : INTERVENIR POUR RESEAUX EU BOUCHES

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

INTERVENTION LE 14/03/2024
INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ASTREINTE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RESEAUX EU
A PARTIR DE LA CAISSE SYPHOIDE SUR 10M
PRESENCE DE RACINES
BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN